

L'INSERTION URBAINE : IMPLICATIONS THÉORIQUES ET POLITIQUES

Philippe ANTOINE, Dieudonné OUÉDRAOGO et Victor PICHE

La réalisation des enquêtes sur l'insertion urbaine à Dakar et à Bamako est partie d'un constat de quelques chercheurs concernant l'absence d'études approfondies sur l'insertion urbaine des migrants en Afrique dans un contexte d'urbanisation rapide. Assez vite, il est apparu que le questionnement dépassait les migrants et concernait l'ensemble de la population urbaine. Les ressources urbaines, comme le travail ou le logement, se raréfient et leurs conditions d'accès évoluent. Les travaux présentés ici visent deux objectifs scientifiques précis : rendre compte des conditions de vie des citadins et de leurs stratégies d'insertion en milieu urbain et examiner les relations existant entre les variables démographiques et les paramètres sociaux et économiques dans le cadre de ces stratégies d'insertion. Ils s'inscrivent donc dans une problématique générale : dans une situation d'aggravation de la crise économique ayant conduit à la mise en œuvre de programmes d'ajustement structurel, comment les conditions et les modalités de l'insertion urbaine ont-elles évolué et quels sont les facteurs qui facilitent ou au contraire entravent l'insertion ?

L'analyse comparée des résultats des enquêtes réalisées dans les deux capitales sahéliennes, l'une côtière (Dakar), l'autre de l'intérieur du continent (Bamako), objet du présent ouvrage collectif, constitue de ce point de vue une étape

marquante pour l'amélioration des connaissances sur les stratégies d'insertion urbaine, en Afrique de l'Ouest tout au moins. Non seulement elle marque une avancée significative dans la connaissance de la situation spécifique de ces deux grandes métropoles ouest-africaines, mais le choix méthodologique opéré ouvre également la voie du dépassement de l'analyse monographique ayant prévalu jusqu'ici, pour l'exploration d'une meilleure compréhension des transitions urbaines en Afrique¹.

L'insertion urbaine constitue un enjeu pour toutes les personnes qui résident en ville, qu'elles soient migrantes ou natives, jeunes ou moins jeunes. Cet enjeu tourne autour de trois dimensions majeures, trois modalités d'insertion qui sont au cœur de la dynamique urbaine, à savoir l'accès à l'emploi, la possibilité de constituer une famille et de trouver un lieu autonome d'habitation. Travail, famille et logement, voilà les trois pôles étudiés tout au long de l'ouvrage. Avec les données biographiques utilisées ici, nous avons privilégié les facteurs individuels tout en les situant dans le temps, en tenant compte de l'expérience de trois générations.

Quelles leçons tirer des analyses présentées dans les chapitres précédents ? D'un côté, il se dégage un processus général d'insertion urbaine qui caractérise les deux villes. Ce processus s'articule autour de deux pôles dominants : l'accès au travail et l'instruction. En effet, l'accès au travail joue un rôle central dans le processus d'insertion. Que ce soit pour le mariage ou le logement, l'activité économique s'avère toujours déterminante. En général, les activités précaires (e.g. chômage, apprentissage) rendent plus difficiles la constitution d'une famille et l'occupation d'un logement indépendant. L'instruction est le facteur dominant de l'insertion économique et matrimoniale : c'est elle qui donne accès aux meilleurs emplois (e.g. secteur formel) et qui explique les différences dans les comportements matrimoniaux. Ainsi, l'effet de l'instruction s'exprime par le ralentissement de l'entrée en union et, pour les hommes mariés à des épouses instruites, par le ralentissement de la polygamie. De plus, l'instruction médiatise la relation entre migration et emploi : les différences entre migrants et non-

¹ Deux enquêtes similaires viennent d'être réalisées par l'IFORD à Yaoundé (Cameroun) et par MADIO à Antananarivo (Madagascar). Deux études sont en cours de préparation à Lomé (Togo) et à Ouagadougou (Burkina Faso).

migrants s'expliqueraient essentiellement par l'accès différentiel à l'école car à instruction égale les migrants s'en sortent aussi bien, voire mieux, que les natifs.

D'un autre côté, il est clair qu'à ce processus général se superposent des processus spécifiques liés au contexte des deux villes. Nos analyses ont permis d'en dégager trois. Premièrement, en ce qui concerne l'intégration économique, la variable statut migratoire n'a pas le même effet à Dakar qu'à Bamako. À Dakar, les données transversales montrent peu de différences entre les migrants et non-migrants. En longitudinal par contre, à instruction égale, ce sont les migrants qui ont le moins de chance de se retrouver dans l'informel. À Bamako, selon les données transversales, le lien entre migration et emploi est partout présent : par exemple, il y a davantage de migrants que de non-migrants dans l'informel et dans le statut d'indépendant. En longitudinal par contre, le niveau d'instruction annule en quelque sorte l'effet du statut migratoire. Si les migrants se retrouvent davantage dans le secteur informel que les non-migrants, c'est essentiellement à cause de leur plus faible niveau d'instruction. La différence entre Dakar et Bamako à ce sujet relève probablement du marché du travail qui à Dakar est plus développé et plus diversifié qu'il ne l'est à Bamako où domine l'informel. On peut supposer alors que le marché du travail dakarois attirerait davantage les migrants les plus dynamiques, c'est-à-dire ceux qui par la mobilité elle-même auraient acquis un bagage d'expériences, qui au-delà de l'instruction, les avantage sur le marché du travail. À Bamako, la mobilité en soi ne semble pas constituer un atout supplémentaire par rapport à l'instruction. Se pourrait-il que le stade plus avancé du développement urbain au Sénégal implique une expérience migratoire productrice de savoir-faire spécifique ? Ou à l'inverse, la main-d'œuvre bamakoise qualifiée serait-elle captée par le marché du travail au niveau international (en Côte d'Ivoire plus particulièrement) ?

Deuxièmement, la dynamique matrimoniale présente des différences intéressantes entre Dakar et Bamako, surtout en ce qui concerne le rôle de la famille. On l'a vu, le poids des variables familiales est beaucoup plus important à Bamako qu'à Dakar, en particulier en ce qui concerne le divorce. Le couple, la femme surtout, se trouve davantage sous l'emprise de la parenté et de la famille élargie. Ce contrôle social constitue un élément de la stabilité des unions, mais aussi un facteur de résignation encore plus grand à Bamako qu'à Dakar. Mais au-delà de ces différences sociales, il faut souligner combien à Dakar la crise sur le marché

de l'emploi a eu un effet accélérateur indéniable de la dissolution des couples : la précarité économique est un des principaux facteurs de divorce.

Troisièmement, l'insertion résidentielle est fortement reliée aux contextes spatial et culturel spécifiques aux deux villes. L'itinéraire résidentiel est très dépendant des politiques d'habitat mises en place et en ce domaine, l'État sénégalais a été bien plus interventionniste que l'État malien, entraînant par ailleurs une segmentation du marché du logement par catégories sociales plus importante à Dakar. La dynamique centre-périphérie joue à Dakar mais pas à Bamako (à Dakar, le fait d'être hébergé dans la zone centre de la ville accélérerait considérablement la sortie de l'hébergement). Cela pourrait être le résultat des politiques de logement qui à Bamako, contrairement à Dakar, n'auraient pas rendu disponibles suffisamment de terrains pour favoriser l'extension en périphérie. Cependant, l'articulation "cycle familial" et "cycle résidentiel" n'est pas différente en ce qui concerne l'accès au logement : paradoxalement, mariage et venue d'un enfant ne constituent plus pour les jeunes générations un facteur poussant à devenir locataire de son propre logement. Par contre pour l'accès à la propriété le mariage semble être un facteur d'accélération à l'accès à la propriété alors qu'à Bamako, ce ne serait qu'après la naissance d'un premier enfant que le projet d'acquisition d'une résidence se concrétiserait significativement.

D'une certaine façon, les deux villes appartiennent à un même environnement historique et font face aux mêmes contraintes. Les processus d'insertion possèdent de nombreux traits communs : importance du secteur informel, recul de l'âge au mariage, importance de la polygamie, sortie tardive de l'hébergement. Par ailleurs, l'histoire spécifique des deux villes permet d'entrevoir des différences importantes, surtout en ce qui concerne l'effet de la crise des années 1980 sur les jeunes générations. Par exemple les répercussions de la crise sur le chômage sont probablement plus importantes à Dakar qu'à Bamako. La rigidité du marché de l'emploi à Dakar, du fait de la préférence accordée à un emploi moderne, conduit plus de jeunes à différer leur entrée en activité dans l'attente d'un emploi correspondant à leur souhait. Par contre, l'étroitesse du secteur moderne à Bamako, et donc l'éventuel ralentissement de son activité, entraînerait moins de répercussions à ce niveau. De plus, en ce qui concerne la situation de l'emploi à Dakar, les travaux de Bocquier ont déjà montré que si la crise a affecté les entreprises modernes plus que le reste de l'économie urbaine, il n'y a pas eu de transfert immédiat des emplois vers le secteur informel. Compte tenu du contexte

bamakois, la crise n'aura pas les mêmes effets sur la situation de l'emploi. En effet, le secteur moderne et en particulier le secteur public et parapublic y est beaucoup moins développé qu'à Dakar de sorte que les conséquences de la crise y seront moins prononcées. De plus, le passage du secteur moderne vers le secteur informel risque d'être peu présent à Bamako d'autant plus que les salariés du secteur public et parapublic ont depuis longtemps développé des stratégies combinant activités salariées et informelles.

Au-delà des différences, les similitudes et les traits communs aux deux villes frappent davantage l'observateur. Si, concernant l'emploi, certaines différences entre Dakar et Bamako sont importantes, les mécanismes fondamentaux d'accès à l'emploi dans le secteur formel sont identiques dans les deux villes, et la scolarisation et la formation jouent un rôle majeur dans l'accès à la filière "moderne". Le passage d'une filière d'emploi à l'autre est quasi inexistant dans les deux villes et cette étanchéité va à l'encontre des objectifs des PAS, qui tablaient sur une reconversion des salariés du secteur moderne vers le secteur informel. La situation du mariage et celle du logement sont largement comparables sur certains aspects. Dans les deux villes, on assiste à un retard de l'âge au mariage et de l'âge d'entrée en polygamie, retards dus en grande partie aux difficultés économiques liées à la crise de l'emploi. Dans le cas du logement, même si le chef de ménage ne prend pas toujours en charge l'ensemble du ménage, il assure le logement et c'est déjà beaucoup dans des villes où le coût du logement est relativement important. La prééminence des chefs de ménage âgés parmi les propriétaires entretient l'illusion d'une situation moins tendue sur le marché immobilier que sur le marché du travail. Outre la densification progressive des logements, l'augmentation de la taille des ménages résulterait surtout d'un départ plus tardif des jeunes du logement des parents. Le système de la grande concession familiale qui se reproduit en ville amoindrirait ainsi les tensions sur le marché immobilier.

Enfin, la crise des années 1980 qui a touché le Sénégal et le Mali, parce qu'elle revêt des caractéristiques similaires (désengagement de l'État, resserrement du secteur public d'emploi, etc.) a durement frappé les jeunes générations de Dakar et de Bamako. Il est remarquable de constater que les jeunes générations de ces deux villes ont expérimenté des difficultés semblables : recul de l'âge au mariage, ralentissement de la sortie d'hébergement et de l'accès à la propriété, entrée retardée sur le marché du travail, moindre accès aux emplois du secteur formel,

davantage à leur compte dans le secteur formel ou apprentis et salariés dans l'informel. Au-delà des qualifications (facteurs de capital humain), au-delà des origines sociales et géographiques (statut migratoire), les jeunes générations sont systématiquement défavorisées par rapport à leurs aînés.

Être jeune aujourd'hui à Dakar et à Bamako ne signifie pas la même chose qu'avoir été jeune dans les années 1950 ou 1960. La crise actuelle montre que le changement n'est pas nécessairement linéaire et que des stratégies éprouvées de mobilité socio-économique peuvent rapidement devenir inopérantes. Ainsi l'autonomie résidentielle est fortement tributaire de l'accès à l'emploi. La crise perpétue et accroît la dépendance des jeunes envers les aînés. Dans ce contexte de raréfaction de l'emploi et du logement, la charge des chefs de ménages devient plus lourde, contrastant avec la faiblesse des revenus et des ressources. Les indications tirées de l'enquête biographique permettent de retracer les évolutions sur une trentaine d'années. La plupart indiquent que l'accentuation des difficultés économiques au cours des années 1980 a eu des conséquences directes sur la constitution des ménages à travers le retard de l'âge au mariage et de l'émancipation résidentielle. La formation de plus en plus tardive de nouveaux ménages accroît de façon substantielle la taille des ménages existant. L'ajustement à des conditions économiques de plus en plus sévères s'opère par un repli sur la cellule familiale qui tend à s'agrandir : trois, voire quatre générations vivent sous le même toit. L'analyse des biographies confirme que, toutes choses égales par ailleurs, les changements mis en évidence résultent en grande partie des blocages sur le marché de l'emploi, et qu'ils s'opèrent indépendamment des effets de structure (élévation du niveau d'instruction, composition selon l'origine géographique ou ethnique, évolution des mentalités, etc.). Un des présupposés sous-tendant les plans d'ajustement structurel était que la libéralisation de l'activité économique et le désengagement de l'État s'accompagneraient d'un ajustement sur le marché de l'emploi en faveur du secteur informel et des PME-PMI. Nos analyses montrent au contraire une certaine rigidité qui a conduit à un accroissement sans précédent du chômage à Dakar et dans une moindre mesure à Bamako. Les plus de 45 ans, appartenant à la génération qui déjà, dans les années 1960, faisait vivre ses parents est encore aujourd'hui celle qui a la charge des personnes du ménage. Dans l'ensemble, on l'a vu, cette génération a gardé un emploi et possède souvent une parcelle et un logement. L'assistance qu'ils apportent aux plus jeunes masque les effets les plus criants des programmes

d'ajustement, et en occulte certainement la portée et les répercussions sur le quotidien des populations urbaines.

Les résultats obtenus constituent aussi une invite à une relecture minutieuse permettant de rendre certains d'entre eux fonctionnels en vue d'éclairer les choix stratégiques et opérationnels des différents acteurs de la planification et de la gestion urbaine (municipalités, ONG, États, partenaires du développement, etc.). À ce titre, quatre dimensions politiques méritent d'être soulignées.

Sur le plan de l'insertion économique, on l'a vu, environ un tiers seulement des employés travaillent dans le secteur formel et la proportion des chômeurs est beaucoup plus faible que cette situation ne le suggère (17 % à Dakar et 13 % à Bamako). L'emploi dans le secteur formel est de moins en moins accessible dans la mesure où seulement respectivement 22 % et 19 % des personnes âgées de 25 à 34 ans y sont employés à Dakar et à Bamako contre 48 % et 35 % des personnes âgées de 45 à 54 ans. En fait, la majorité des habitants de Dakar et surtout de Bamako vivent de plus en plus des activités du secteur non formel qui est prédominant dans ces deux villes. Il s'ensuit le paradoxe suivant : pendant que le secteur non formel prend de l'ampleur et fait vivre la plupart des citadins, on observe que celui-ci suscite peu d'actions tendant à le promouvoir.

Devrait-on continuer à laisser ce secteur à lui-même ou plutôt s'y appuyer dans le cadre d'une nouvelle conception pour un développement urbain endogène ? La mondialisation et ses principes de restructuration économique par le haut ne condamnent-ils pas ce secteur à l'intégration de sa petite partie supérieure dans le formel et à la disparition progressive de ses composantes essentielles actuelles ?

Quelles en seront les conséquences politiques et économiques ? Il est à craindre dans ces conditions que les programmes de lutte contre la pauvreté urbaine aient peu de succès : même les services sociaux de base seront certes rendus disponibles mais ils seront difficilement accessibles à tous avec notamment le nouveau système de recouvrement des coûts de ces services (soins de santé primaires, éducation de base, eau potable, etc.) et des réformes en cours (décentralisation, privatisation etc.).

Deuxièmement, s'agissant de l'insertion sociale, deux constats, apparemment contradictoires selon la logique des "modernisations", peuvent être faits : d'une part, le recul attendu de l'âge au premier mariage (report de deux ans entre la

Trois générations de citadins au Sahel

génération 1930-1944 et celle de 1945-1954 à Dakar et de trois ans entre la génération 1937-1946 et 1947-1956 à Bamako) essentiellement dû à la dégradation des conditions économiques et aux progrès enregistrés dans la scolarisation, des filles en particulier ; d'autre part, la persistance moins attendue du caractère universel du mariage et surtout de la polygamie à Bamako mais aussi à Dakar pourtant bien plus touchée, semble-t-il, par la culture occidentale. Entre 40 et 44 ans près de la moitié des femmes, tant à Dakar qu'à Bamako, vivent en union polygamique et environ un tiers des hommes mariés sont polygames.

Deux implications de ces résultats viennent à l'esprit :

- la nécessité de "gérer" un marché sexuel croissant ne se superposant plus, comme par le passé, au marché matrimonial, notamment en termes de gestion de la sexualité et de la santé sexuelle des adolescents et des jeunes dans un contexte d'extension des MST/Sida ;
- et la prise en compte de la proportion élevée des ménages polygames dans les politiques de logement et de codification des rapports entre les membres de la famille (code de la famille).

De ce point de vue, les récents programmes relatifs à la santé de la reproduction des jeunes devraient être particulièrement renforcés en milieu urbain. Par ailleurs, les politiques d'habitat social pourraient s'inspirer de l'organisation et de la gestion du cadre bâti habituellement pratiquées en régime polygamique dans les plans de lotissement et l'aménagement des logements pour tenir compte de tous les profils matrimoniaux des ménages urbains.

Troisièmement, s'agissant des réseaux sociaux et de leurs implications dans les stratégies d'insertion, il apparaît que ceux-ci sont "structurés non autour de la solidarité mais plutôt autour de l'intérêt". La solidarité africaine serait ainsi plus intéressée qu'on ne le pense généralement, mais elle exige au moins la réciprocité et ne suggère pas, de ce point de vue, l'accomplissement d'actes gratuits auxquels on a longtemps essayé de la confiner. L'individu ne tirerait plus profit de cette solidarité lorsqu'il n'a plus rien à échanger. Les actions engagées par les municipalités et leurs partenaires dans les différents domaines sociaux devraient tenir compte de cette réalité.

L'hypothèse centrale des travaux de recherche semble avoir été assez bien confirmée. À l'échelle macro, l'insertion dépend des opportunités créées par les politiques de développement urbain mises en place : assez forte présence étatique et municipale à Dakar ; laisser-aller ou laissez-faire à Bamako. Mais si les caractéristiques propres aux individus (sexe, âge, niveau d'éducation, etc.) jouent à l'échelle micro sur les possibilités d'exploitation de ces opportunités, l'appartenance ou non de ceux-ci aux dits réseaux influe sur leurs chances d'accès aux opportunités d'emploi, de logement, etc.

Enfin, en ce qui concerne l'insertion résidentielle, un résultat majeur mériterait d'être sérieusement pris en compte sur le plan politique : la prépondérance croissante du marché foncier locatif sur le marché foncier constructif (appropriation foncière). Si près de la moitié des ménages sont propriétaires (49 % à Dakar et 47 % à Bamako), on observe que l'accès à la propriété foncière est de plus en plus difficile. À Dakar, par exemple, la jeune génération (personnes nées entre 1955 et 1964) a une probabilité quasi nulle d'y accéder. Ainsi, dans le cadre des efforts fournis par les municipalités dans les lotissements et les diverses stratégies de promotion du logement, une priorité devrait désormais être accordée au marché locatif : réglementation des frais de location ; gestion des rapports propriétaires-locataires et de la coexistence dans les parcelles de logements en accès à la propriété et de logements locatifs ; développement de la "culture de la vie en appartement" et de la cogestion de ce type d'immeuble ; promotion du système de la location-vente avec une plus forte implication des mutuelles et du secteur privé ; adaptation des logements sociaux au contexte du mariage de plus en plus tardif et de la persistance de la polygamie, etc. La contribution du secteur privé pourra en particulier permettre de trouver une solution à un problème fondamental mis en évidence par les enquêtes : l'inaccessibilité de l'habitat social de la filière étatique pour les travailleurs du secteur non formel et les non salariés (mais aussi les migrants) qui pourtant se sont révélés avoir autant de chances que ceux du secteur formel dans la filière privée de la location ou de l'appropriation foncière.

En fait, des stratégies devraient être développées afin de permettre aux employés et indépendants du secteur non formel (plus de la moitié des travailleurs) d'accéder à l'habitat social de ladite filière étatique : création de mutuelles ; garantie collective pour les charges immobilières. La décentralisation en cours

visant le renforcement de l'emprise politique des municipalités sur les villes devra favoriser les actions en la matière.

Outre ces quatre dimensions politiques, d'autres résultats plus généraux des enquêtes de Dakar et Bamako méritent d'être mis en évidence : le poids relativement faible de certaines variables socioculturelles (religion, ethnie) et du statut migratoire (migrant, non migrant) comme variables discriminatoires en matière d'insertion urbaine. Si l'éducation se révèle être un facteur clé pour expliquer l'accès à l'emploi dans le secteur formel, l'ethnie et la religion semblent n'y exercer aucune influence. Peut-être ces résultats seraient-ils plus nuancés en ce qui concerne l'accès aux emplois du secteur non formel ?

Qu'il s'agisse du recul de l'âge au premier mariage, de la sortie de l'hébergement ou de l'accès à la propriété foncière, ni la religion, ni l'ethnie n'ont une influence significative. Par contre, la prévalence de la polygamie (dont la place est légitimée par la prépondérance de l'Islam dans les deux villes) n'est pas sensible aux activités économiques même si elle l'est vis-à-vis de l'éducation.

L'analyse comparée des conditions et des modalités d'insertion des non-migrants (natifs) et des migrants (non-natifs) donne des résultats assez inattendus pourrait-on dire. Les migrants ne sont pas désavantagés dans l'accès aux emplois du secteur formel. En outre, les non-natifs sortent plus rapidement de la situation d'hébergement en matière d'insertion résidentielle ; et les migrants "tardifs" accèdent aussi plus rapidement à la propriété foncière. En revanche, dans les changements de comportements matrimoniaux en termes de recul de l'âge au premier mariage des hommes et des femmes, il n'y a pas de différence significative entre natifs et non-natifs arrivés en ville avant leur douzième anniversaire.

Même si les analyses présentées dans cet ouvrage ne traitent pas explicitement de la question, un constat pourrait semble-t-il être fait. Les villes de Bamako et surtout de Dakar sont en phase de stabilisation : "les nouveaux migrants" relativement moins nombreux sont en quelque sorte noyés dans la masse des natifs et des "anciens migrants" déjà socialisés par la ville et qui vivent pleinement leur citadinité. Toute analyse comparée du différentiel de l'insertion urbaine des non-natifs et des natifs, dans ce cas, n'a véritablement plus de signification réelle. Mais ne pourrait-on pas partir des données collectées pour estimer le seuil de durée de la présence urbaine à partir duquel le migrant épouse

les comportements dominants de son milieu d'accueil en fonction d'un certain nombre de variables pertinentes qui, agrégées, seraient au départ discriminatoires selon le statut migratoire des individus ? Les résultats des enquêtes de Dakar et de Bamako donnent quelques indications sur ces variables ; il conviendrait seulement de les tester dans le cadre d'une étude exploratoire : accès au premier emploi ; sortie de l'hébergement, etc.

Ainsi on pourrait, en plus des projections démographiques habituelles faites alors en fonction d'hypothèses réalistes sur la croissance de la population urbaine, élaborer des données fiables et appropriées susceptibles d'éclairer les choix stratégiques et opérationnels des acteurs de la planification et de la gestion urbaine. Ceci permettrait en effet non seulement de mieux apprécier la demande des services sociaux (logement, emploi, santé, etc.) et de mieux prévoir son évolution mais également d'adapter l'offre à cette demande.

Les réformes en cours (décentralisation, privatisation, partage des coûts des services, etc.) appuyées par les programmes de lutte contre la pauvreté rendent cette approche tout à fait pertinente et fort opportune. Aussi mettent-elles en évidence l'intérêt que suscitent les enquêtes effectuées à Dakar et à Bamako et surtout la nécessité de faire en sorte que leurs résultats soient traduits en actions concrètes pour l'amélioration des conditions de vie des citadins, en particulier des groupes défavorisés (jeunes, femmes, pauvres).

Philippe ANTOINE, Dieudonné OUÉDRAOGO et Victor PICHÉ (éds)

TROIS GÉNÉRATIONS DE CITADINS AU SAHEL

Trente ans d'histoire sociale
à Dakar et à Bamako

Préface de Abdoulaye Bara Diop



© L'Harmattan, 1998
ISBN : 2-7384-7274-5

**Collection « Villes et entreprises »
dirigée par Jean Remy**

**Philippe Antoine, Dieudonné Ouédraogo
et Victor Piché (eds)**

Trois générations de citadins au Sahel

Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako

Préface de Abdoulaye Bara Diop

L'Harmattan
5-7, rue de l'École Polytechnique
75005 Paris - FRANCE

L'Harmattan Inc.
55, rue Saint-Jacques
Montréal (Qc) - CANADA H2Y 1K9